LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

VENTOUX – COMTAT VENAISSIN // PRINTEMPS 2022

INTER COM'

>À LA UNE p. 6
Une ambition grandeur nature

> GRAND ANGLE p. 14
La révolution climatique

Mont Ventoux
Le Barroux

SOMMAIRE

LA VIE DE LA COVE

6-7/À LA UNE
Une ambition grandeur nature

8/EN COURS
L'actu de la CoVe en bref

9/À VOTRE SERVICE
Devoir d'exemplarité

LA VIE DE NOTRE TERRITOIRE

12-13/REPORTAGE
L'agriculture de demain

14-17/GRAND-ANGLE
La révolution climatique

18-19/PORTRAIT
L'innovation électrique

lacove.fr

INTERCOM' N° 96
PUBLICATION TRIMESTRIELLE – mars 2022
Téléphone 04 90 67 10 13
Fax 04 90 60 59 09
CS 30 085 – 84 203 Carpentras CEDEX
lacove.fr
Dépôt légal : ISSN. 1 632-5 672
Directrice de la publication : Jacqueline Bouyac
Rédactrice en chef : Claire Cantero-Trembley

Secrétaire de rédaction : Stéphan Quézel-Ambrunaz
Rédacteurs : Abel Allemand, Olivier Muselet, Stéphan Quézel-Ambrunaz
Mise en page : ArtPage
Photo de couverture : service communication
Photogravure et Impression : imprimerie De Rudder
105, rue du Grand Gigognan, 84000 Avignon
Tirage : 34 000 exemplaires

› Retrouvez les lieux de distribution d'Intercom' sur lacove.fr › Mon quotidien › S'informer

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Jacqueline Bouyac
Présidente de la CoVe

La transition écologique alimente les débats d'experts depuis quelques années déjà. Avec le réchauffement climatique, elle devient d'une urgence absolue. Même l'inflation continue du coût des énergies fossiles rend évident le choix des solutions alternatives que nous sommes très loin d'exploiter, notamment dans la filière solaire. Cette évolution cruciale de notre mode de vie est l'affaire de tout un territoire et de tous ses habitants. Elle seule garantira la préservation de nos ressources naturelles et de notre environnement exceptionnel.

Désormais, place à l'action, une action à taille humaine, adaptée aux besoins et à la configuration de nos communes, une action concrète dans des domaines aussi variés que le transport et la mobilité, l'économie et l'agriculture, l'habitat et l'urbanisme. Devoir d'exemplarité oblige, l'intercommunalité a déjà commencé ce travail de transition et d'adaptation, dans le fonctionnement de ses services, le choix de ses matériels et la construction de ses équipements.

Dès lors, prenons pleinement conscience des enjeux de société qui se dessinent et du rôle que chacun d'entre nous doit jouer pour conserver notre douceur de vie comtadine. La réussite de ce travail collectif passe par la somme des actions individuelles. Plutôt qu'une contrainte, voyons ce changement comme une opportunité économique, sociale et environnementale unique pour notre bassin de vie.

Demain sera plus propre, plus sain, plus responsable et moins énergivore. C'est notre chance ! Saisissons-la !

Je vous souhaite le meilleur des printemps.

Jacqueline Bouyac
Présidente de la CoVe

LA VIE DE LA COVE

À LA UNE • p. 6-7
Une ambition grandeur nature

EN COURS • p. 8
L'actu de la CoVe en bref

LA COVE À VOTRE SERVICE • p. 9
Devoir d'exemplarité

UNE AMBITION GRANDEUR NAT

Changer notre façon de vivre, c'est l'exercice imposé par le dérèglement climatique pour préserver notre environnement immédiat et, plus largement, notre planète. Particuliers, entreprises, collectivités, nous sommes tous concernés. Alors, il est temps d'agir, tous ensemble.

Un oranger sous le ciel carombais, roquérois ou flassanais, cela ne se verra jamais ? Au rythme actuel du réchauffement climatique, pas si sûr. Et pourtant, même à notre petite échelle, nous pouvons agir contre ce dérèglement mondial. C'est même une opportunité économique, sociale et environnementale unique pour notre bassin de vie. Une opportunité dont la présidente de la CoVe, Jacqueline Bouyac, a fait l'un des axes majeurs de sa mandature en cette année 2022, décrétée année du climat à la CoVe. Réjouissons-nous, le travail a déjà commencé pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et consommer moins d'énergie, retrouver un air plus sain et une économie moins gourmande en ressources, mais aussi innover en matière d'art de vivre et de commerce local. Ces actions sont portées par le plan Climat de la CoVe, le premier validé du département, en février 2020. Avec la signature d'un Contrat de transition énergétique, l'un des premiers parafé par un secrétaire d'État, la CoVe est aussi un territoire pilote en France. Et parce qu'elle se doit d'être exemplaire dans la mise en œuvre de ses politiques, votre intercommunalité a même été choisie par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour conduire un Contrat d'objectif territorial et intégrer le climat dans l'exercice de ses compétences au quotidien. Une aubaine pour expérimenter grandeur nature les solutions gagnantes à déployer partout, pour vous et par vous aussi.

URE

Atelier transition des entreprises

Atelier schéma pistes cyclables

Une volonté politique

Bien sûr, la résolution du problème climatique n'est pas qu'une affaire interne de diagnostics, d'objectifs, de validation d'actions et de procédures réglementaires, c'est d'abord l'affaire de tout un territoire : le nôtre ! Et de ses habitants : vous ! La difficulté majeure, vous l'aurez compris, est de mobiliser collectivement les communes, les acteurs économiques, le monde agricole, et les consciences citoyennes, tous associés dans ce défi à relever : atténuer le changement climatique tout en s'y adaptant. Mais comment impulser, coordonner, accompagner la mutation de notre mode de vie pour le rendre plus économe, plus rationnel, plus responsable ? Si la présidente et les élus de la CoVe en synergie avec tous les services, les partenaires institutionnels et les acteurs économiques du territoire ont tout évalué et budgétisé en matière d'initiatives de terrain, il nous reste à prendre conscience du rôle que chacun de nous peut jouer au quotidien pour la réussite de cette ambition climatique.

Mobilisons-nous !

Parce que la lutte contre le réchauffement est l'affaire de tous, il revient donc à chacun de nous de modifier nos comportements quotidiens. Ce seront autant de ressources préservées pour la planète et d'économies pour notre porte-monnaie. Des défis citoyens et des appels à projets collectifs en faveur de la transition énergétique et écologique seront lancés cette année, avec le soutien logistique et financier de la CoVe. Dans les copropriétés, les quartiers, entre amis et voisins, soyons acteurs de ce changement, créons du lien social et de la convivialité, faisons des émules. Pensons d'ores et déjà énergies renouvelables et végétalisation, amélioration de l'habitat et rénovation énergétique, tri des déchets et recyclage, économie circulaire et circuits courts, mobilités douces et covoiturage, agriculture raisonnée et tourisme écoresponsable. Imaginons ensemble simplement de nouvelles façons de vivre pour préserver la qualité incomparable de notre environnement. Inventons dès aujourd'hui le monde de demain, celui de nos enfants, de nos petits-enfants. À moins que vous ne préfériez qu'ils cueillent des oranges à Noël 2050 ?

■ Stéphan Quézel-Ambrunaz

INFOS CLÉS

Réduire de 47% notre consommation énergétique.

Réduire de 82% nos émissions de gaz à effet de serre.

Produire plus d'énergie que nous n'en consommons.

L'ACTU DE LA COVE EN BREF

À VÉLO

La CoVe participe à la seconde édition du challenge « Mai à vélo ». Lancé l'an dernier par le ministère de la Transition écologique et le ministère des Sports, ce défi consiste tout simplement à réaliser le plus de kilomètres possible à vélo. Chaque fois que vous enfourchez votre deux roues pour faire vos courses, vous balader ou aller travailler, il vous suffit de lancer l'application Geovelo, téléchargeable gratuitement, pour comptabiliser vos kilomètres parcourus et faire gagner notre territoire. Mai à vélo, c'est aussi et surtout une formidable action de promotion de la pratique du vélo auprès du plus grand nombre. Un programme d'animations à découvrir prochainnement.

ÉLECTRIQUE

Après l'achat d'une Renault Zoé électrique en 2013, de deux Peugeot 208 électriques en 2020, la CoVe dispose depuis l'an dernier de seize nouveaux véhicules « propres ». Il s'agit de dix Peugeot 208, de cinq utilitaires Renault Kangoo et d'une Renault Clio hybride auto rechargeable. L'électrification progressive de la flotte de véhicules de l'intercommunalité permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les frais liés à la consommation de carburants fossiles. Par ailleurs, la CoVe a aussi fait l'acquisition de cinq vélos à assistance électrique de marque Lapierre pour les courts trajets.

COMPOSTAGE

Afin de favoriser la valorisation des déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables, la CoVe distribue des composteurs et des lombricomposteurs au tarif bonifié de 20 à 25 euros selon la contenance, prix en charge à 60% par la collectivité. En 2021, 288 composteurs individuels et 19 lombricomposteurs supplémentaires ont été distribués, portant le nombre de foyers équipés d'un composteur à 3 535 sur notre territoire. D'autre part, la CoVe a équipé quatre nouveaux sites de compostage partagé. Composter permet d'enlever 92 kg d'ordures ménagères par habitant et par an.

ÉNERGIE

Pour faciliter la transition énergétique, la CoVe et Enedis ont signé deux conventions de partenariat. La première, « Sud Connect ENR », porte sur l'optimisation du raccordement au réseau de distribution d'électricité des projets de centrales solaires de l'intercommunalité. Si dix-huit communes ont déjà bénéficié d'études, ce sont vingt-quatre projets photovoltaïques qui ont été validés dont onze sur le patrimoine bâti de la CoVe. « Prioréno », la seconde convention, concerne la rénovation des bâtiments publics, une opération engagée jusqu'à présent par seize de nos communes pour réduire leurs consommations d'énergie.

INSERTION

La clause d'insertion autorise les collectivités à réserver une partie du travail généré par un marché public à des actions d'insertion professionnelle. Créatrice d'emplois, elle répond aussi aux besoins en recrutement des entreprises sur les secteurs d'activité en tension. Depuis 2018, la CoVe et la Ville de Carpentras se sont engagées par convention à développer la clause et à valoriser les entreprises engagées dans cette démarche sociale. Une remise de certificats de bonne exécution s'est déroulée en décembre dernier dans les locaux de Sud Bâtiment afin de récompenser vingt entreprises pour leur investissement dans le soutien à l'emploi.

PATRIMOINE

FONDATION DU PATRIMOINE

Propriétaires privés, sauvegardez votre patrimoine grâce au label de la Fondation du Patrimoine. Décerné selon la valeur patrimoniale du bien, qui peut être artistique, symbolique, historique, ou sociale, il permet de déduire de vos revenus 50 à 100% du montant de travaux qui doivent porter sur les éléments visibles depuis la voie publique : façades, portes et fenêtres, mais aussi cabanons et autres petit patrimoine rural en péril. L'objectif de la Fondation est aussi de permettre la transmission des savoir-faire artisanaux, et de soutenir les entreprises locales. Renseignements : marie.delaunay@fondation-patrimoine.org

Toute l'actu sur lacove.fr

DEVOIR D'EXEMPLARITÉ

Depuis plus d'un demi-siècle déjà, la CoVe garantit notre qualité de vie. En cette année 2022, où la préservation de l'environnement est au cœur de ses priorités, elle se doit d'être exemplaire en matière de transition écologique. Le travail est déjà bien avancé.

Entre énergies renouvelables et économie de ressources, prévention des déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction de l'empreinte carbone et préservation de la biodiversité, l'éventail des actions menées pour l'environnement en interne à la CoVe s'élargit d'année en année. Un bon bout de chemin a déjà été parcouru avec l'élaboration d'un Agenda 21, la labellisation ISO 14001 de l'hôtel de communauté, l'installation de ruches, d'un composteur collectif et d'une centrale solaire dans son enceinte, l'exclusion des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts ou encore l'aménagement durable de nos équipements (zone d'activités du Piol à Mazan, Gare numérique à Carpentras…). Le chalet du réemploi, le choix des circuits courts pour nos cantines, la promotion de l'écoconduite, l'organisation d'événements écoresponsables, la livraison par la Poste des ouvrages de bibliothèques, sans oublier la toute récente dématérialisation des demandes d'urbanisme complètent cet inventaire vert.

Pour prolonger l'offensive générale contre le réchauffement, c'est le plan Climat qui se diffuse désormais dans tous nos services sous la forme d'un Contrat d'objectifs territorial. Proposé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ce dispositif de « Territoire engagé pour la transition écologique » est piloté par Sandrine Raymond, vice-présidente en charge du dossier, et le service Environnement et Énergie de Geneviève Boissin. Son but est d'intégrer dans nos compétences et notre fonctionnement, le climat, l'air, l'énergie et l'économie circulaire. De nature transversale, cette démarche repose sur l'amélioration continue de nos pratiques et mobilise tous nos agents. En cours d'élaboration avec les services, un diagnostic permettra d'identifier les actions déjà engagées et d'en proposer d'autres comme la diminution des consommations d'énergie des bâtiments, la mise en place de formations en lien avec la transition écologique, ou encore la réduction de l'impact de nos véhicules.

■ Stéphan Quézel-Ambrunaz

transition.ecologique@lacove.fr

Toute l'info sur nos services : lacove.fr > Mon quotidien

EN BREF

Écolo crèche®
À la demande de Valérie Michelier, vice-présidente en charge de la Petite enfance, nos neufs crèches intercommunales empruntent le chemin de la labellisation Écolo crèche® déjà pris par trois structures associatives du territoire, à Beaumes-de-Venise, Carpentras et Sarrians. Deux ans d'audit, de diagnostic et d'actions sont prévus pour mettre en œuvre la transition écologique jusque dans les berceaux. C'est l'association Label Vie qui nous accompagne sur ce système de gestion raisonnée reposant sur l'amélioration continue des performances autour de thèmes environnementaux comme l'alimentation et les déchets, le bâtiment et l'entretien, l'eau et l'énergie, l'hygiène, ou encore la pédagogie, et de thèmes sociaux tels que la communication, la gouvernance, la formation, le projet éducatif, le respect des diversités et la santé. Le label valorisera les efforts déployés par nos équipes pour améliorer la qualité de l'accueil et adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS, LA COVE VOUS PROPOSE DES SOLUTIONS !

À qui dois-je m'adresser pour changer ma chaudière et obtenir des aides ?

Hassan, Caromb

Une seule adresse : le Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE). Neutre et gratuit, il donne des conseils pour rénover l'habitat aux particuliers, aux copropriétaires et au secteur tertiaire. Pour prendre rendez-vous avec un conseiller, plusieurs solutions sont possibles : le téléphone (04 90 74 09 18), le site internet (alte-provence.org), ou l'agence du 783 avenue Jean-Henri Fabre à Carpentras. Des permanences y sont assurées le lundi et le mercredi, de 9 h 30-12 h 30, et de 13 h 30-16 h 30, ainsi qu'une fois par mois à Bédoin, sur le marché de Carpentras, à Mazan, à Saint-Didier et à Sarrians.

Où puis-je recharger un véhicule électrique ?

Josette, Carpentras

La CoVe a mutualisé l'achat de bornes pour véhicules électriques avec le Syndicat d'Énergie Vauclusien qui gère le service de recharge publique du département. Sur notre territoire, vous en trouverez à Caromb, Mazan, Saint-Didier, Sarrians, Vacqueyras, ainsi qu'à Carpentras. Cette action s'inscrit dans les objectifs de mobilité décarbonée du Plan Climat de la CoVe. Le paiement peut se faire avec une carte d'abonné au réseau Vauclus'Elec, par carte bancaire sans contact ou par carte prépayée.

Habitant Aubignan, puis-je bénéficier d'un composteur à prix bonifié ?

Pierre, Aubignan

Comme tous les habitants de la CoVe, vous pouvez vous procurer un composteur à prix bonifié auprès de notre magasin général, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un chèque de 20 € ou 25 € selon sa contenance. Pour ce faire, contactez le magasin de l'hôtel de la CoVe au 0 800 04 13 11 (N° Vert gratuit) du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Lors du retrait de votre composteur à l'Hôtel de Communauté à Carpentras, un guide du compostage de montage et un livret de jardinage vous seront remis.

POUR LA COVE, LE CONTRIBUABLE EST LA VARIABLE D'AJUSTEMENT DE SON DÉFICIT

Lors du Conseil communautaire du 7 février 2022, a été voté le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2022. Cette taxe est payée avec la Taxe Foncière. Elle s'applique sur votre valeur locative. Elle est payée par les propriétaires et facturée aux locataires avec les charges locatives.

C'est une augmentation sans précédent soumise au vote par la présidente et sa majorité. **Ce taux passe de 11,01% à 12,68 %, soit une augmentation de plus de 15 %.**

Du jamais vu !

Alors même que les factures explosent de toute part (gaz, électricité, gazole, etc.) et pèsent de plus en plus lourdement sur le budget des ménages, la présidente et sa majorité ont décidé, tout simplement, d'apporter leur contribution à l'érosion du pouvoir d'achat des habitants de notre territoire.

Et cela aurait pu être pire ! En effet, il était envisagé initialement que cette augmentation soit de l'ordre de 30 % ! Cette augmentation est le fruit d'une gestion laxiste des 3 dernières années. Le déficit de la gestion des ordures ménagères a été ignoré depuis la fin des années 2015. Une augmentation significative des agents de la CoVe à la veille des élections régionales de 2021 est venue sonner **le tocsin: 1.3 millions de déficit annoncé pour 2021.**

Bien sûr la présidente annonce des économies pour demain… **En clair : l'augmentation, c'est pour maintenant ; les économies, c'est pour plus tard ! Peut-être…**

Pour se justifier, la présidente compare le montant de la TEOM CoVe aux mauvais élèves qui sont plus chers que nous (environ 25% des collectivités) en oubliant de se comparer aux collectivités mieux gérées (75% au niveau national).

Sur les 60 conseillers communautaires de la CoVe, 11 conseillers (dont **seulement 2 maires : Mazan et Sarrians**, fidèles à leur engagement de ne pas augmenter les taxes) ont voté contre cette augmentation inédite.

Louis Bonnet,
Joséphine Audrin,
Georges Michel,
conseillers communautaires

Posez toutes vos questions par courriel : web@lacove.fr ou sur Facebook
Retrouvez les témoignages de la rubrique « Paroles de citoyens » sur lacove.fr.

LA VIE DE NOTRE TERRITOIRE

REPORTAGE • p. 12-13
L'agriculture de demain

GRAND ANGLE • p. 14-17
La révolution climatique

PORTRAIT • p. 18-19
L'innovation électrique

L'AGRICULTURE D

Avec un tiers de la superficie de notre territoire dédiée à l'agriculture, le plan Climat vise aussi à l'optimisation des pratiques de nos agriculteurs. Leur mission est elle aussi d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter. Pour les aider à passer le cap, la CoVe a mis en place un programme reposant sur un diagnostic, des ateliers thématiques et des actions ciblées pour chacune de nos grandes filières agricoles.

Forum climatique par la Chambre d'agriculture

Si les transports et l'habitat pèsent le plus lourd dans les émissions de gaz à effet de serre, l'agriculture vient juste derrière. Poumon économique essentiel et vecteur du rayonnement de notre territoire, le monde agricole est sans doute le plus directement touché par le changement climatique. Pour l'aider à réussir sa transition, l'intercommunalité a choisi de l'accompagner plus particulièrement. L'objectif principal est de réduire l'impact des grandes filières agricoles du territoire sur les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. La solution passe par le développement de la production d'énergies renouvelables, la séquestration du carbone et l'adaptation des méthodes de culture et des variétés cultivées.

Un travail collectif

Pour mener à bien ce projet, un diagnostic du territoire a été réalisé dès novembre 2020 par la Chambre d'agriculture de Vaucluse et Bio de Provence, organisme qui développe le bio dans notre région. L'agriculture de la CoVe est composée en majorité de viticulture, d'arboriculture et de maraîchage. Ces trois filières ont donc tout naturellement été retenues comme point de départ de la mobilisation du monde agricole. « *Pour réaliser le diagnostic et le plan d'action, nous avons invité en premier lieu les agriculteurs bien sûr, et notamment des viticulteurs, mais aussi le lycée agricole Louis-Giraud, les techniciens de la Chambre d'agriculture ou encore le Groupement régional de l'agriculture biologique, et évidemment les coopératives, et les appellations, dont l'Organisme de défense et de gestion de l'AOC Ventoux* », témoigne Gérard Gazeau, chargé de mission « agro-environnement » à la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Onze actions

Climagri, l'outil de diagnostic utilisé, permet d'établir un bilan des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et du stockage de carbone des trois filières agricoles du territoire. À partir des données recueillies, une réflexion a été menée dans le cadre d'ateliers thématiques sur la façon de réduire l'impact sur le climat de ces trois filières agricoles, qui a débouché sur l'élaboration d'un plan comportant onze actions. « *En plus de l'aspect positif pour la planète, toutes ces actions vont permettre aux agriculteurs de faire des économies, car l'énergie coûte de plus en plus cher et pèse sur ce secteur d'activité qui a besoin de machines pour travailler* », poursuit Gérard Gazeau.

E DEMAIN

De l'innovation

À titre d'exemple, l'une des onze actions porte sur le changement du mode de chauffage des serres qui produisent notamment notre célèbre fraise de Carpentras, pour réduire de manière significative leurs émissions de gaz à effet de serre. La solution se trouve dans l'emploi d'une énergie renouvelable comme le bois pour remplacer les carburants fossiles. Quant à l'adaptation climatique, elle passera par l'optimisation de la ressource en eau et par le développement de variétés de raisin résistantes au mildiou et à l'oïdium. Enfin, évoquons le projet de plantation d'arbres, en agroforesterie, pour permettre notamment la séquestration du carbone. Subtil dosage de maraîchage, de viticulture et d'arboriculture sur une même parcelle, l'agroforesterie est peut-être l'avenir de notre agriculture, elle qui modèle depuis des siècles nos magnifiques paysages.

■ Olivier Muselet

lacove.fr

3 QUESTIONS À...

Michel Jouve, conseiller communautaire délégué à l'agriculture et au développement rural

Comment le monde agricole a-t-il été associé au plan Climat ?
« Les trois filières agricoles - viticulture, arboriculture et maraîchage - ont été invitées à participer au diagnostic du territoire et à contribuer à la définition d'actions pour réduire leurs consommations d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre. »

Quelles actions mène le plan Climat dans le monde agricole ?
« C'est un mini plan Climat adapté à chaque filière agricole. L'objectif est de réduire l'impact du monde agricole qui pèse pour 11% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, derrière l'habitat résidentiel et les transports. »

Quels sont les leviers ?
« Les actions qui se dessinent aujourd'hui sont le développement des énergies renouvelables notamment pour le chauffage des serres, la plantation d'arbres et les couverts végétaux pour favoriser la captation du carbone, l'isolation des bâtiments ou l'optimisation de l'arrosage. »

EN CHIFFRES

14 900 > hectares agricoles sur les 51 000 hectares du territoire.

72% > en viticulture.
9% > en arboriculture.
3% > en maraîchage.

11% > le poids de l'agriculture dans les émissions de gaz à effet de serre du territoire.

4% > le poids de l'agriculture dans les consommations énergétiques du territoire.

LA RÉVOLUTION CLIMATI

Le dérèglement climatique appelle plus qu'une prise conscience. Aujourd'hui, c'est la transformation de notre mode de vie qu'il exige, indispensable à la préservation de notre environnement. Restons néanmoins optimistes. Si le réchauffement de la planète est en partie inéluctable, nous pouvons encore l'atténuer et bien sûr nous adapter.

La centrale solaire de la CoVe

La Gare numérique

Les élus testent un itinéraire en vélo

Si le dernier demi-siècle a vibré aux exploits des conquérants de la Lune et de Mars, les décennies futures connaîtront, il faut l'espérer, l'apogée de la reconquête de la Terre, de son climat et de sa biodiversité. Mais avant d'engager toute la planète dans ce processus régénérateur, si nous commencions par nous, en coordonnant la transition écologique et énergétique prévue par le plan Climat sur notre territoire. La réussite de ce travail collectif dont la première étape dure six ans (2020-2026) dépendra de la somme des actions individuelles que nous aurons mises en œuvre avec les communes, les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les exploitants agricoles, et bien sûr l'ensemble de la population. Rendez-vous sur Terre, en 2023, pour savoir si les objectifs ont été atteints, si les moyens sont suffisants, s'il faut revoir ou réactualiser les actions. C'est ainsi résumer la mission Climat de la CoVe, celle des élus, celle du groupe de travail sur la transition énergétique, celle de tous les services intercommunaux, et la vôtre aussi désormais. Mais impossible n'est pas Comtadin !

Trente-trois actions

Mission et révolution climatique ont déjà bel et bien commencé, en premier lieu avec les communes et les entreprises. La feuille de route intercommunale prévoit ainsi trente-trois actions bien ciblées qui balaient tous les domaines impactés ou impactant le changement climatique, de l'économie au transport en passant par l'habitat, l'urbanisme ou le monde agricole. « *Aujourd'hui, on entre dans la phase de mobilisation des citoyens. Et il n'est pas si simple de parler du plan Climat au grand*

QUE

public. Qu'est-ce que c'est ? Comment cela marche ? On le fait donc avec des projets qui concernent le quotidien, notamment sur le thème de la rénovation énergétique », explique la présidente de la CoVe, Jacqueline Bouyac qui a fait de la proximité et du climat des axes majeurs de sa mandature. Le problème était de rendre lisible pour les ménages l'accompagnement à la réhabilitation de l'habitat ancien ou dégradé. C'est désormais le rôle du guichet unique, le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique déjà évoqué dans ces colonnes. « *La consommation énergétique des ménages est essentiellement concentrée sur les modes de chauffage et l'isolation de la maison. L'habitat est l'un des principaux émetteurs avec le transport* », précise Geneviève Boissin, responsable du service Environnement et Énergie, qui pilote le plan.

« Des idées émergent sur la mobilité, l'éclairage public, la restauration collective, la prévention des déchets »

Énergie et circulation douce

Nos vingt-cinq communes se sont donc emparées de la problématique climatique et la font évoluer, même si la partie n'est pas si simple en termes d'investissements et de mise en œuvre. Des idées émergent sur la mobilité, l'éclairage public, la restauration collective, la prévention des déchets et le compostage, la végétalisation de l'espace urbain (cf. encadré page suivante), et bien sûr le développement des énergies renouvelables. Pour préserver notre fabuleux patrimoine paysager, la filière bois, la méthanisation des biodéchets et surtout le solaire, le gisement le plus prometteur, seront privilégiés. Nos communes ont d'ailleurs été mobilisées pour une étude d'implantation de panneaux photovoltaïques sur le bâti public. Vingt-quatre centrales solaires vont voir le jour d'ici trois ans. Opération en cours également, le dispositif « Petites Villes de demain » offre à Aubignan, Malaucène et Mazan l'opportunité de revitaliser leurs cœurs de ville par le retour de commerces de proximité, l'intégration de la circulation douce et la végétalisation de l'espace urbain pour lutter contre les îlots de chaleur. Novateur, le projet coche toutes les cases climatiques.

Transition des entreprises : atelier consignes et réemploi

LE POINT DE VUE

Sandrine Raymond, vice-présidente déléguée à la transition énergetique et écologique

Comment réussir notre plan Climat ?
« On doit se poser les bonnes questions : quelles sont nos pratiques ? Que peut-on faire pour les améliorer ? C'est avec l'intelligence collective que l'on arrivera à quelque chose de conscient, de cohérent et de raisonné. Maintenant, il faut se tourner vers les usagers pour être pédagogues, montrer l'intérêt personnel et collectif. »

Comment mobiliser sur ce thème ?
« Cette année, la CoVe va miser sur la communication pour mobiliser autour de la transition écologique. 2022, c'est l'année phare, notre Plan Climat est le premier signé du département. On est même en avance par rapport à d'autres intercommunalités qui n'ont pas notre maturité environnementale. »

Quels sont les grands projets cette année ?
« Je dirai le schéma vélo, la mobilité douce, pour aller du domicile au travail. Il y a aussi le projet sur la rénovation énergétique du patrimoine public et tout le volet développement des énergies renouvelables. Les communes sont prêtes à passer à l'action, par exemple sur le photovoltaïque. La CoVe les accompagne de A à Z. »

LE CHIFFRE

2/3 environ

des gaz à effet de serre et des consommations énergétiques liés à l'habitat et au transport.

Sensibilisation des agents de la CoVe au covoiturage

LES CHIFFRES

24 projets de centrales solaires ;

67 itinéraires cyclables prévus, soit 232 km, pour un coût de 13,7 M€ ;

8,7 M€ d'énergie renouvelable produite sur le territoire (2020).

Des entreprises en transition

Autres partenaires majeurs de la transition énergétique, les entrepreneurs, artisans et commerçants bénéficient d'un accompagnement inédit sur ce thème. Assuré par le service Développement économique et touristique et France Active, ateliers, rencontres et partages d'expériences garantissent la promotion de pratiques plus durables et d'une économie plus sociale et plus solidaire. Pour infléchir les comportements, des leviers sont nécessaires. Sur les achats, les livraisons et leur consommation énergétique, les entreprises ont bien compris qu'elles devaient évoluer. Quand la pandémie mondiale menace leur pérennité, la sensibilisation passe par l'exemple. Une expérience de rationalisation du transport des marchandises entre le marché-gare de Carpentras et le marché d'intérêt national de Châteaurenard a été menée l'automne dernier afin de réduire l'empreinte carbone du fret. La réflexion porte aussi sur la façon de s'approvisionner, sur la qualité des produits. À la Provence Créative et à la future Gare numérique d'œuvrer maintenant pour favoriser l'économie circulaire et inviter les entreprises à mutualiser leurs ressources à travers la plateforme de partage Factoryz. Ainsi s'interroge-t-on sur la livraison du dernier kilomètre qui pourrait être réalisé en « vélo cargo » par exemple. De nouvelles pratiques vertueuses doivent émerger. C'est tout le sens du plan d'action.

« À la Provence Créative et à la future Gare numérique d'œuvrer maintenant pour favoriser l'économie circulaire »

Se déplacer autrement

Climat et agriculture sont étroitement liés (cf. Reportage p.14-15). Comment adapter par exemple nos cultures aux aléas climatiques, aux fortes chaleurs, à la grêle, au gel tardif, et même aux incendies comme celui qui a dévasté le piémont méridional des Dentelles de Montmirail l'été dernier ? De même, comment adapter le transport sur un territoire périurbain comme le nôtre où prédomine l'automobile ? Les actions privilégient évidemment le transport collectif, le covoiturage, et les mobilités douces avec un schéma directeur vélo validé courant avril qui fléchera des itinéraires cyclables entre communes limitrophes de Carpentras. C'est la bicyclette du quotidien, celle du travail, des petites courses et de l'école, qui est concernée. Pour l'heure, la sécurité fait hésiter beaucoup d'adeptes potentiels. Notre territoire est pourtant un rêve de cycliste. Changeons de mode de vie. Une réflexion est aussi en cours pour verdir les déplacements autour des deux stations du mont Ventoux, désormais du ressort de l'intercommunalité qui souhaite diversifier leurs activités

pour conjuguer tourisme et développement durable. La CoVe a d'ailleurs répondu à un appel à projets dans le cadre du plan de relance « Avenir Montagne » de l'État pour financer une étude du massif et proposer notamment des solutions alternatives au moteur thermique pour nos déplacements.

« Une réflexion est aussi en cours pour verdir les déplacements autour des deux stations du mont Ventoux »

Avec l'application Klaxit, nous touchons ici au domaine prometteur du covoiturage. Déjà utilisée à Montpellier, Monaco et Grasse, son lancement a eu lieu en août 2021 sur notre territoire. Pour créer du trafic, les employeurs les plus importants du territoire ont d'abord été mobilisés : la CoVe, évidemment, la ville de Carpentras, le Pôle Santé et deux entreprises du secteur agroalimentaire. L'idée est de structurer un réseau de déplacements courts, ceux qui émettent le plus de gaz à effet de serre, et d'inciter les automobilistes à la pratique du covoiturage. Si les passagers voyagent gratuitement, les conducteurs sont eux rémunérés. La hausse continue du tarif des carburants devrait stimuler cette solution de déplacement. Le covoiturage doit pallier les limites du réseau TransCoVe qui, s'il ne peut desservir toutes les destinations, donne aussi l'exemple avec l'usage de véhicules émettant toujours moins de particules et de gaz à effet de serre. L'expérimentation concluante d'une navette électrique pour desservir le marché du vendredi matin à Carpentras préfigure sans doute l'avenir du transport public et celui de tout notre territoire : un avenir plus propre, plus sain, plus responsable et moins énergivore.

■ Stéphan Quézel-Ambrunaz

Retrouvez des interviews sur lacove.fr > Ils font la CoVe

Du minéral au végétal

À l'automne dernier, le service Développement économique et touristique de la CoVe a lancé une opération de végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur dans nos communes. Un budget de 10 000 euros a été alloué à quatre d'entre elles : Caromb, Crillon-le-Brave, la Roque-Alric et le Beaucet. La CoVe leur a ainsi fourni de quoi agrémenter leurs espaces verts en achetant les végétaux aux pépinières présentes sur le carreau du marché-gare. « *Ce projet entre également dans le cadre du soutien à l'économie locale mis en place par la CoVe, dans une logique d'économie circulaire avec des essences végétales produites localement et adaptées au climat méditerranéen* », explique Annie Villafranca, chargée de la gestion et du développement du marché-gare à Carpentras. La végétalisation durable des îlots de chaleur permet de créer un ombrage sur les zones les plus minérales, de générer de l'humidité, de faire baisser la température, de favoriser leur embellissement et donc de stimuler le lien social en rendant attractives places et rues. À titre d'exemple, la commune de Crillon-le-Brave va ainsi mettre en place dans le centre du village de grands arbres, une vigne vierge et une pergola. Ce projet d'économie durable et solidaire s'inscrit complètement dans le plan Climat de la CoVe.

À Carpentras, dans le cadre du « big-bang démocratique » lancé par la municipalité, Denis Savanne a lancé un projet visant à créer une trame verte et fleurie dans le centre-ville. Le principe est simple : percer le trottoir afin de planter des végétaux adaptés au climat. Chaque habitant ou commerçant désirant participer à cette opération écologique prend l'engagement d'entretenir ces végétaux. Ce sont les services techniques de la ville qui vont réaliser les travaux nécessaires. L'opération permettra là aussi de créer des îlots de fraîcheur, d'embellir le centre-ville et d'apporter du bien-être aux habitants.

■ Olivier Muselet

Christian Taillefer

L'INNOVATION ÉLECTRIQUE

Ancien champion de VTT, Christian Taillefer n'a cessé d'innover en réalisant lui-même ses vélos. Une fois sa carrière terminée, il s'est lancé dans la fabrication de trottinettes électriques, d'abord pour répondre à une demande. Puis par passion.

Pour un sportif de haut niveau comme Christian Taillefer, le plus difficile est la reconversion. Quand il met un terme à son épopée en 1999, notre multiple champion de France, champion d'Europe, et recordman du monde de vitesse sur neige travaille d'abord dans un grand groupe de cycles, avant de passer de la pédale à la trottinette. Toute sa carrière, il a beaucoup pratiqué la descente en VTT dans les stations de ski, se liant d'amitié avec de nombreux commerçants locaux qui l'approchent alors pour rentabiliser leur offre de location de vélos. « *Ils n'ont que deux mois d'été et cela coûte très cher, car il y a beaucoup de casse et les pièces de rechange manquent. Ils m'ont donc contacté pour créer une machine robuste, fiable et simple d'entretien.* » Qu'à cela ne tienne ! Christian supprime les tailles qui gonflent le stock et enlève tout ce qui gêne sur un VTT,

comme la selle et la transmission, pour garder le principal et bien sûr les suspensions. « *C'est parti de là ! La trottinette était née* ». Lorsque les premiers vélos électriques sortent, il commence à plancher lui aussi sur l'électrification de sa trottinette. « *En l'absence de pédalier, on a travaillé sur un moteur installé dans le moyeu de la roue arrière. Aujourd'hui, on vend 95% de trottinettes électriques en deux roues motrices pour pouvoir crapahuter sans être coincé par le dénivelé !* » Cette double motorisation a ouvert la porte à une nouvelle clientèle. Si l'on trouve la trottinette de descente sans moteur chez les loueurs des stations de ski, la trottinette électrique deux roues motrices équipe les loueurs des petites stations vallonnées, de la plaine et du bord de mer. « *Très facile d'utilisation, elle n'est pas traumatisante quand on n'a pas pratiqué de sport de toute l'année et que l'on veut se promener. La position est celle de la marche. Debout, les mains sur le guidon, on a le buste bien droit et une vision panoramique. C'est très reposant, contrairement au vélo de route et au VTT.* » Et c'est sans doute la raison de son succès.

Une affaire qui roule

TROTRX, l'entreprise de Christian, qui s'occupe de la conception, du développement et de la mise au point des machines, emploie désormais neuf personnes sur son site de Saint-Didier. « *Je dessine en 3D, je fais les plans et c'est fabriqué à l'étranger. La finition est réalisée à Saint-Didier. On adapte le produit au choix du client selon qu'il souhaite un ou deux moteurs, des roues de vingt ou vingt-quatre pouces, un guidon haut ou bas. On a encore une heure et demie de travail par trottinette avant la phase de test.* » Si Christian reconnaît qu'il est « *impossible de concevoir un produit 100% français* », il est fier de développer ses propres modèles de batterie. « *Toutes les cartes mères, c'est nous qui les mettons au point. Avec deux moteurs et sans assistance au pédalage, il faut suffisamment de puissance pour obtenir une autonomie en tout terrain de l'ordre de soixante à quatre-vingts kilomètres.* » Après, tout dépend du poids de l'usager, du dénivelé et des conditions climatiques. Pour l'heure, TROTRX travaille essentiellement avec des bases de loisirs, des collectivités locales, des sociétés de surveillance, de grandes stations de l'arc alpin et celle du mont Serein, mais aussi la police municipale de Saint-Didier et les écogardes du Parc du mont Ventoux. La trottinette, c'est une affaire qui roule.

■ Abel Allemand

trotrx.com

Des projets plein les sacoches

L'avenir de l'entreprise passe par l'installation dans un nouveau bâtiment d'un peu plus de 1 000 m² en cours de construction dans le parc d'activités Belle Croix de Venasque. Il sera équipé de bureaux, d'une zone d'assemblage et de montage, mais aussi d'une halle d'exposition qui permettra la mise en valeur de toute la gamme de trottinettes et le développement de la vente au public. Dans cette optique, Christian prépare une trottinette adaptée à la ville et dotée des toutes dernières innovations pour concurrencer la voiture sur les courts trajets lors des beaux jours. Cela passe évidemment par l'ajout d'un porte-bagages, de sacoches, de garde-boues et d'un klaxon. « C'est un beau projet qui devrait connaître le succès auprès des particuliers, une clientèle nouvelle pour nous. » Se rendre au travail ou faire ses courses en trottinette, c'est aussi une manière plus écologique et plus responsable de se déplacer. Pensez-y.

SON PARCOURS

1970	›	naissance de Christian Taillefer.
2008	›	création de sa société CT Concept SAS, et de sa marque de trottinette de descente TROTRX.
2012	›	création de la première trottinette électrique tout terrain avec batterie sac à dos.
2018	›	sortie de la première trottinette tout terrain à batterie intégrée et deux roues motrices.
2022	›	construction d'une structure de plus de 1 000 m² sur la commune de Venasque.

la CoVe
l'agglomération ventoux
comtat venaissin

klaxit

La CoVe paie vos covoiturages

Je télécharge l'app Klaxit

App Store | Google Play

Je me mets au covoiturage

Je gagne de l'argent sur la route du travail

Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires à chaque covoiturage.
Plus d'informations sur klaxit.com